



Annexe a la residence principale

Par **mireille78**, le **05/02/2013** à **15:36**

bonjour

quelles demarches effectuer ?

je compte aménager la dépendance de ma résidence principale (désignée sur mon acte de propriété comme dépendance sans autre indication de surface ni de composition) cette dépendance est fermée sur les 4 murs et possède déjà les ouvertures un plancher j envisage seulement la pose de fenêtres de toit et la création d une salle de bains et d un wc comment faire pour faire entrer cette dépendance dans la surface totale habitable du bien (maison terrain et dépendance)en cas de vente merci de vos reponses

Par **cocotte1003**, le **05/02/2013** à **18:09**

Bonjour, pour poser des fenêtres sur votre toit, il vous faut une autorisation de travaux. Demande à faire en mairie. Ne vous inquiétez pas les documents viendront ensuite pour vous faire déclarer vos nouveaux aménagements. attention si votre maison plus votre dépendante font + de 170 m², il vous faut alors un permis de construire, cordialement